



## **Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire New Frontiers**

tenue dans la bibliothèque de l'école secondaire régionale Howard S. Billings, 210 McLeod, Châteauguay, Québec, le **mardi 5 décembre 2023**, à 19 heures, et à laquelle étaient présents les commissaires suivants, représentant le quorum du Conseil des commissaires :

- John Ryan, président
- Raymond Ledoux, vice-président, circonscription électorale no 1
- Lina Chouinard, circonscription électorale no 3
- Kenneth Crockett, circonscription électorale no 4, est arrivé à 19h03
- Dianne McKell Eastwood, circonscription électorale no 7
- Barbara Ednie, circonscription électorale no 9
- Lorne Ferguson, commissaire représentant les parents, niveau primaire
- Jennifer Largan, commissaire représentant les parents
- Abdul Pirani, circonscription électorale no 6
- Caleigh Saucier, Commissaire représentant les parents, niveau secondaire
- Connor Stacey, circonscription électorale no 10
- Peter Stuckey, circonscription électorale no 8
- Karin Van Droffelaar, circonscription électorale no 2
- Joy Thomas, circonscription électorale no 5

### **Absent avec regrets :**

- Brenda Bourdeau, commissaire représentant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

### **Également présents :**

- Mike Helm, directeur général
- Joyce Donohue, directrice générale adjointe et secrétaire générale
- Eric Colbert, directeur des ressources matérielles, et représentant de la NFAA
- Kara Johnstone, directrice des systèmes et des technologies de l'information
- Chantal Martin, directrice de la formation continue
- Cuthbert McIntyre, directeur des ressources humaines
- Terence Savoie, directeur des services financiers
- James Walker, directeur des services éducatifs
- Luisa Benvenuti, gérante des services administratifs & communications

### **Appel à l'ordre et remarques d'ouverture**

Le président ouvre cette 341<sup>ème</sup> réunion à 19h03 et souhaite la bienvenue aux membres, en remerciant tous les participants pour leur présence et leur participation, ainsi que l'équipe administrative pour avoir géré les diverses fermetures d'écoles dues aux pannes d'électricité du lundi.

### **Déclaration de reconnaissance**

Le commissaire A. Pirani a reconnu que le territoire sur lequel nous nous réunissons est le territoire traditionnel et non cédé des Mohawks, un lieu qui a longtemps servi de lieu de rencontre et d'échange entre les nations. Eric Colbert a été reconnu comme représentant de la NFAA.

### **Déclaration de conflit**

Aucune déclaration n'est faite concernant les points de l'ordre du jour de ce soir.

### **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel quel sur proposition de la commissaire B. Ednie.

**MOTION ADOPTÉE à l'unanimité.**

### **Dispense – Lecture du procès-verbal du 2023-11-07**

La lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2023-11-07 est levée sur proposition de la commissaire L. Chouinard.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **Adoption du procès-verbal du 2023-11-07**

Il est proposé par la commissaire K. Van Droffelaar que le procès-verbal de la séance du 2023-11-07 soit adopté tel que présenté.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **Période de questions du public**

Aucun membre du public n'est présent.

### **Modification des dates de séance**

Lors de la séance du Conseil des commissaires du 2 mai 2023, il a été résolu à l'unanimité d'annuler les séances régulières des comités permanents du 19 décembre 2023, d'annuler la séance régulière du Conseil du 2 janvier 2024 et de tenir une séance extraordinaire du Conseil le 23 janvier 2024. Il a également été noté que les bureaux de la commission scolaire, les écoles, les centres et le département des impôts seront fermés du 25 décembre 2023 au 5 janvier 2024 inclus. Des avis publics seront affichés en conséquence.

### **Rapport du président**

Le président présente son rapport, qui sera disponible dans le dossier de gouvernance.

### **Comité exécutif**

La prochaine séance du Comité exécutif aura lieu le 12 décembre 2023, à 16h30 sur Teams ; le kit de séance sera disponible avant la fin de cette semaine.

### **Mesures de grève – Mise à jour**

Le directeur général a fait le point sur le mouvement de grève légale qui prévoit la fermeture de toutes les écoles, centres, garderies et bureaux du 8 au 14 décembre 2023, inclusivement.

### **Départ de la séance**

La commissaire J. Thomas quitte la séance à 19h25.

### **Retour à la séance**

La commissaire J. Thomas revient à la séance à 19h29.

### **Rapport du directeur général**

Le directeur général présente son rapport, qui sera disponible dans le dossier de gouvernance. Son rapport comprend une mise à jour de l'audit du Vérificateur Général du Québec.

### **Départ de la séance**

Le commissaire K. Crockett quitte la séance à 19h59.

### **Retour à la séance**

Le commissaire K. Crockett revient à la séance à 20h05.

### **Résolution #CC23-12-05-001**

#### **Dépôt des états financiers 2022-2023**

Attendu que le cabinet d'audit BCGO S.E.N.C.R.L. a été nommé auditeur de la Commission scolaire New Frontiers (CSNF) pour l'année scolaire 2022-2023 ; et attendu que sur des revenus de 92 153 726 \$ et des dépenses de 83 900 304 \$, la Commission scolaire New Frontiers a enregistré un excédent de 8 253 422 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2023 ; et attendu qu'en vertu de la politique comptable du ministère de l'Éducation, l'excédent des revenus sur les dépenses est affecté au déficit accumulé, le cas échéant ; et attendu que les commissaires recevront des extraits des états financiers comparatifs, y compris le bilan, l'état des résultats et l'état de l'excédent accumulé de la Commission scolaire ; et attendu que les tableaux ci-dessous résumant les résultats d'exploitation et l'effet sur le déficit accumulé de la Commission scolaire.

## Résolution #CC23-12-05-001 – Dépôt des états financiers 2022-2023 – suite

	2022-2023 (Retraité)	2021-2022
<b>Résultats financiers</b>		
Revenus	92 153 726 \$	79 709 946 \$
Dépenses	<u>83 900 304 \$</u>	<u>75 516 439 \$</u>
<b>Excédent net/(déficit)</b>	8 253 422 \$	4 193 507 \$
<b>Excédent/(déficit) cumulé</b>		
Solde d'ouverture	(5 559 556) \$	(9 753 064) \$
Excédent/(déficit) opérationnel	<u>8 253 422 \$</u>	<u>4 193 507 \$</u>
<b>Solde final</b>	<u>2 693 865 \$</u>	<u>(5 559 556) \$</u>

Par conséquent, sur la recommandation du Comité de vérification, il est proposé par le commissaire L. Chouinard que le Conseil des commissaires accepte le dépôt des états financiers 2022-2023, portant la signature électronique 4302390436.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

## Résolution #CC23-12-05-002

### Approbation de la liste de non-paiement de la taxe scolaire

#### Nomination du représentant de la Commission scolaire New Frontiers

Attendu que, malgré les protocoles de la Commission scolaire New Frontiers (CSNF) pour l'envoi répété d'avis et de rappels aux propriétaires d'immeubles imposables pour le paiement de la taxe scolaire à la CSNF, il y a encore chaque année des propriétaires qui demeurent en défaut de paiement de la taxe scolaire ; et attendu que, conformément à l'article 339 de la Loi sur l'instruction publique du Québec, nous devons préparer, avant le début du mois de novembre de chaque année, la liste des propriétaires ayant des taxes à payer sur les immeubles qui peuvent être mis en vente pour défaut de paiement des taxes scolaires ; et attendu que des dispositions de la Loi sur l'instruction publique, de la Loi sur les cités et villes et du Code municipal du Québec prévoient que ces relevés de taxes scolaires impayées doivent être approuvés par le Conseil des commissaires ; et attendu qu'il est dans l'intérêt de la CSNF, lorsque jugé nécessaire, de demander aux municipalités de notre territoire d'inscrire la CSNF comme créancier dans la vente pour non-paiement de taxes, sur les immeubles imposables décrits dans l'état approuvé des taxes scolaires impayées ; et attendu qu'il est nécessaire de nommer un représentant de la CSNF dans le cadre de toute vente d'immeubles pour non-paiement de taxes scolaires aux municipalités régionales de comté de notre territoire ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations, il est proposé par la commissaire D. McKell Eastwood que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire New Frontiers approuve l'état des taxes impayées ; et que Terence Savoie, directeur des ressources financières, soit nommé représentant de la Commission scolaire New Frontiers dans le cadre de toute vente d'immeubles pour non-paiement de taxes scolaires.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

## Résolution #CC23-12-05-003

### Motion d'intervention contre le projet de loi 96

Attendu que le projet de loi 96, Loi sur le français, langue officielle et commune du Québec, a été sanctionné le 1er juin 2022 ; et attendu que le même jour, la Commission scolaire English Montreal a déposé une requête pour contester la constitutionnalité de plusieurs dispositions du projet de loi 96 et de la Charte de la langue française ; et attendu que la contestation constitutionnelle de la Commission scolaire English Montreal à l'égard du projet de loi 96 a été jointe aux contestations constitutionnelles d'autres parties et qu'elle progresse dans le système judiciaire bien que, comme toutes les contestations constitutionnelles, on s'attende à ce que le processus soit long ; et attendu que les modifications à la Charte de la langue française qui sont entrées en vigueur le 1er juin 2023 exigeraient que les commissions scolaires de langue anglaise communiquent avec les institutions clés de la communauté anglophone, comme l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, en français exclusivement ; et attendu que le 29 septembre 2023, l'Office québécois de la langue française a fourni à la Commission scolaire English Montreal une interprétation des dispositions du projet de loi 96 et de la Charte de la langue française, qui exigerait que la plupart des communications écrites internes de la Commission scolaire English Montreal se fassent en français ; et attendu qu'une telle interprétation exigerait également que la plupart des communications écrites entre les commissaires des commissions scolaires anglophones se fassent en français ; et attendu qu'une telle interprétation exigerait également que la plupart des communications écrites entre les commissions scolaires anglophones se fassent en français ; et attendu que la Cour d'appel du Québec, dans sa décision sur la suspension du projet de loi 40, a récemment réaffirmé que l'article 23 de la Charte canadienne interdit à la province de s'immiscer « dans les préoccupations linguistiques et culturelles de la minorité » ; et attendu que la mise en œuvre des dispositions du projet de loi 96 et de la Charte de la

### **Résolution #CC23-12-05-003 – Motion d'intervention contre le projet de loi 96 – suite**

langue française, telle qu'interprétée par l'Office québécois de la langue française, modifierait fondamentalement la culture linguistique ; et attendu que la mise en œuvre des dispositions du projet de loi 96 et de la Charte de la langue française, telles qu'interprétées par l'Office québécois de la langue française, se ferait au détriment des besoins et des priorités des neuf commissions scolaires anglophones, de leurs élèves, de leurs parents et de l'ensemble de la communauté qu'elles desservent ; et attendu que tous ces effets entraîneraient un préjudice irréparable pour la communauté de langue anglaise ; et attendu que l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et les neuf commissions scolaires anglophones ont obtenu une suspension de l'application de la loi 40 en 2020, qui a été confirmée par la Cour d'appel du Québec, en raison du préjudice irréparable que la mise en œuvre de la loi 40 causerait à la communauté anglophone, dans l'attente d'une décision sur le bien-fondé de la contestation ; Par conséquent, il a été proposé par le commissaire J. Largan que la Commission scolaire New Frontiers devienne un intervenant dans la contestation constitutionnelle présentée par la Commission scolaire English Montreal ; et que le conseil des commissaires de la Commission scolaire New Frontiers mandate le cabinet d'avocats Power Law pour intenter en son nom la procédure judiciaire appropriée.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **Autorisation de la vente de Ro-Bus Inc.**

Attendu que M. Robert L. Auger, président de Ro-bus Inc. a informé la Commission scolaire New Frontiers que Ro-Bus Inc. a l'intention de transférer la propriété de ses actions (par vente) à Transdev Canada Inc. et/ou à l'une de ses filiales à part entière ; et attendu qu'aucun contrat ne sera cédé ou transféré dans le cadre de la transaction ; et attendu que nos contrats de transport exigent que la Commission scolaire New Frontiers consente à la transaction ; et attendu que Ro-Bus Inc. a soumis le(s) formulaire(s) de consentement à la signature ; et attendu qu'une vente nécessite une motion approuvée par le Conseil des commissaires ; et attendu que Ro-Bus Inc. a des contrats pour 11 autobus réguliers et sept mini-bus qui sont utilisés pour les services de transport avec la Commission scolaire New Frontiers ; et attendu que la Commission scolaire New Frontiers n'encourra aucun coût supplémentaire en raison de ce transfert de propriété des actions de Ro-Bus Inc ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des services éducatifs, il est proposé par le commissaire C. Stacey que le Conseil des commissaires approuve le transfert par vente des actions de Ro-Bus Inc. à Transdev Canada Inc. et/ou à l'une de ses filiales à part entière ; et que le directeur des Services éducatifs de la Commission scolaire New Frontiers soit autorisé à signer le(s) formulaire(s) de consentement et tout autre document pertinent pour autoriser cette transaction.

### **Résolution # CC23-12-05-004 Proposition de modification**

Sur une motion de la commissaire L. Chouinard, il est proposé que la motion « Autorisation de la vente de Ro-Bus Inc. » soit amendée en changeant le pouvoir de signature du directeur des services éducatifs au directeur général.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **Résolution # CC23-12-05-005**

#### **Autorisation de la vente de Ro-Bus Inc.**

Attendu que M. Robert L. Auger, président de Ro-bus Inc. a informé la Commission scolaire New Frontiers que Ro-Bus Inc. a l'intention de transférer la propriété de ses actions (par vente) à Transdev Canada Inc. et/ou à l'une de ses filiales à part entière ; et attendu qu'aucun contrat ne sera cédé ou transféré dans le cadre de la transaction ; et attendu que nos contrats de transport exigent que la Commission scolaire New Frontiers consente à la transaction ; et attendu que Ro-Bus Inc. a soumis le(s) formulaire(s) de consentement à la signature ; et attendu qu'une vente nécessite une motion approuvée par le Conseil des commissaires ; et attendu que Ro-Bus Inc. a des contrats pour 11 autobus réguliers et sept mini-bus qui sont utilisés pour les services de transport avec la Commission scolaire New Frontiers ; et attendu que la Commission scolaire New Frontiers n'encourra aucun coût supplémentaire en raison de ce transfert de propriété des actions de Ro-Bus Inc ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des services éducatifs, il est proposé par le commissaire C. Stacey que le Conseil des commissaires approuve le transfert par vente des actions de Ro-Bus Inc. à Transdev Canada Inc. et/ou à l'une de ses filiales à part entière ; et que le directeur général de la Commission scolaire New Frontiers soit autorisé à signer le(s) formulaire(s) de consentement et tout autre document pertinent pour autoriser cette transaction.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

## Rapports des comités permanents sur les séances du 21 novembre 2023

### Services éducatifs

Le vice-président, le commissaire C. Stacey, a fait le point sur les activités de développement professionnel, la formation des mentors et des mentorés, le soutien des services complémentaires, la certification en RCP des étudiants de notre programme de soins de santé, la conférence PROCEDE d'octobre dernier et de nombreux faits marquants du CLC.

### Ressources humaines

La présidente, la commissaire B. Ednie, indique que le comité a examiné les chiffres des inscriptions, le passage de LifeWorks à Telus Santé, les plans d'appréciation du personnel pour la première semaine de février 2024, les banquets et la politique IJOC « Volontaires ».

### Opérations

La vice-présidente, la commissaire D. McKell Eastwood, indique que les informations relatives à la séance sont disponibles dans le dossier de la réunion.

### Rapport du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

La commissaire B. Bourdeau n'est pas présente.

### Rapport du Comité des parents

La commissaire J. Largan rend compte de la séance du 8 novembre 2023, qui s'est déroulée en ligne. Les points discutés sont : la politique d'archivage, l'événement Artsfest, la formation du conseil d'établissement et le manuel mis à jour, pour lequel un résumé est en cours de préparation. Pour une mise à jour des outils de communication, la directrice des systèmes et de l'informatique, Mme K. Johnstone, sera invitée à la prochaine réunion du Comité des parents.

### Comité consultatif de transport des élèves

Le commissaire P. Stuckey rapporte que le comité a examiné la situation concernant la fermeture du Pont Larocque, l'acceptation de 160 des 185 demandes d'aménagements spéciaux, et que le recours collectif des chauffeurs de bus contre le gouvernement a été gagné.

### Nouvelles affaires

Il n'y a pas de nouveaux sujets à discuter.

### Liste des décaissements

Les commissaires ont reçu la liste des décaissements pour le mois de novembre 2023 :

Chèque	Date	Payé à	Montant
231487	11/9/2023	CROISIERES AML	22,809.80
231563	11/9/2023	CONSTRUCTIONS VALRIVE	818,623.51
231569	11/9/2023	EDITIONS CEC INC., LES	25,817.47
231580	11/9/2023	GROUPE ICLASS CANADA	10,356.03
231581	11/9/2023	GROUPE LABERGE INC.	10,621.90
231586	11/9/2023	IT2GO SOLUTIONS	14,503.89
231593	11/9/2023	LUCIEN DESJARDINS INC.	19,997.60
231594	11/9/2023	MANOIR D'YOUVILLE	12,875.49
231596	11/9/2023	MASSICOTTE DIGNARD TAILLEFER PATENAUDE	30,196.09
231600	11/9/2023	MONTREAL ORAL SCHOOL FOR THE DEAF INC.	26,616.00
231611	11/9/2023	ROMCOBAT BATIMENTS INC	200,240.86
231616	11/9/2023	SERRURIER HAVELOCK ENR.	11,016.07
231627	11/9/2023	UNION RECIPROQUE D'ASSURANCE SCOLAIRE DU QUEBEC	59,274.70
231652	11/9/2023	COUVERTURE MONTREAL NORD LTEE	143,833.73
231653	11/9/2023	ECOLE PETER HALL SCHOOL INC.	186,773.40
231654	11/9/2023	PLOMBERIE NOEL FREDETTE INC	156,077.18
231655	11/14/2023	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	21,364.06
231684	11/23/2023	ERPI-EDITIONS DU RENOUVEAU PEDAGOGIQUE INC	21,108.51
231715	11/23/2023	TEACHING SOLUTIONS SOFTWARE	17,607.27
231733	11/23/2023	BCGO S.E.N.C.R.L.	42,540.75

### Liste des décaissements – suite

231750	11/23/2023	CONSTRUCTIONS B. MARTEL INC.	42,370.38
231782	11/23/2023	OUTILS PIERRE BERGER INC.	16,332.76
231786	11/23/2023	PLANEKO INC	20,247.10
231802	11/23/2023	SERRURIER HAVELOCK ENR.	11,088.75
231807	11/23/2023	TC. MEDIA LIVRES INC.	20,077.0

### Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

### Affaires inachevées / Affaires en suspens / Ordre général :

Il n'y a pas de questions en suspens ou de questions à débattre.

### Deuxième période de questions publiques

Aucun membre du public n'est présent.

### Ajournement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h38 sur proposition du commissaire L. Ferguson.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

John Ryan  
Président

Joyce Donohue  
Secrétaire générale